



La population

L'essentiel

Une dynamique démographique toujours soutenue mais qui ralentit



3,8 millions
d'habitants
au 1^{er} janvier 2021
soit 5,9 % de la
population de France
métropolitaine



+22 581
habitants chaque année
entre 2015 et 2021



120
hab./km²
au 1^{er} janvier 2021

Au 1^{er} janvier 2021, 3 854 000 personnes résident en Pays de la Loire, soit 5,9 % de la population de France métropolitaine.

La région est la 8^e la plus peuplée des 13 régions de France métropolitaine. Le rythme de croissance annuel de la population se monte à 0,6 % entre 2015 et 2021, le double de celui constaté au niveau national (+0,3 %). Les Pays de la Loire se classent ainsi au 3^e rang national des régions les plus dynamiques, derrière la Corse (+1,0 %) et l'Occitanie (+0,7 %) et juste devant la Bretagne (+0,5 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (+0,5 %). Toutefois, à l'instar de la totalité du territoire français (PACA excepté), la croissance de la population ralentit : entre 2015 et 2021, la région gagne 22 581 habitants supplémentaires chaque année, soit un rythme annuel de 0,6 % contre une progression de 0,8 % par an entre 2010 et 2015.

Un solde naturel réduit, un accroissement de la population localisé

En Pays de la Loire, l'accroissement de la population s'explique par les arrivées de nouvelles populations tandis que le solde naturel, l'excès des naissances sur les décès, est désormais tout juste positif (+0,1 %). En France, le solde naturel est bien inférieur à son niveau d'après la seconde guerre mondiale. Au cours des années 2015-2021, 46 des 95 départements métropolitains ont compté plus de décès que de naissances.

En France métropolitaine, le dynamisme démographique est plus marqué dans les territoires urbains. Entre 2015 et 2021 la population y progresse deux fois plus vite que dans les territoires les moins densément peuplés.

En Pays de la Loire également, à la faveur de soldes naturel et migratoire positifs, les zones urbaines les plus denses gagnent plus de population que les zones rurales faiblement peuplées où les soldes migratoires sont négatifs.



Dans la région, une augmentation de population toujours plus concentrée sur quelques territoires.



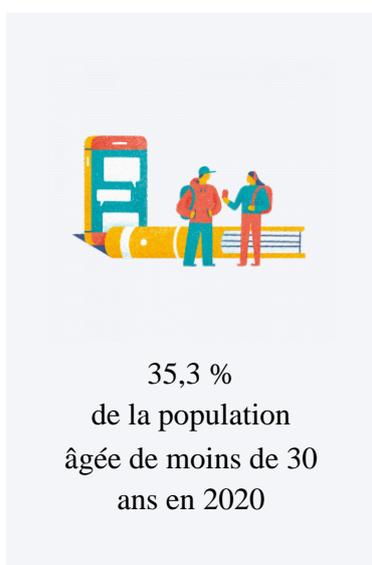
Les disparités sont marquées entre les départements. Le nombre d'habitants s'accroît en Loire-Atlantique et Vendée, et se stabilise en Maine-et Loire. En Mayenne et Sarthe, une baisse semble s'amorcer. Entre 2015 et 2021, 43 % des communes perdent désormais de la population contre 30 % entre 2010 et 2015.

La croissance démographique se recentre autour des grandes métropoles régionales, dans les ceintures urbaines. Ainsi, sur les 55 communes de plus de 10 000 habitants que compte la région, 11 perdent de la population (20 %). La hausse de population est particulièrement marquée dans l'agglomération de Nantes et sur une bande littorale. A contrario, la population diminue sur un territoire plus étendu que précédemment : aux frontières de la Mayenne et de la Sarthe, à l'est du Maine-et-Loire et dans le sud-est de la Vendée.

La Loire-Atlantique est le moteur de la région, Nantes Métropole en tête

Ce département génère en effet 67 % du gain de population des Pays de la Loire, alors qu'il rassemble seulement 38 % des résidents ligériens. La population de la Loire-Atlantique progresse de 1,1 % en moyenne chaque année. Cette croissance la situe au 3^e rang des départements métropolitains derrière l'Hérault, la Haute-Garonne, et *exæquo* avec la Corse-du-sud et la Gironde. En Pays de la Loire, tous les départements connaissent désormais un ralentissement démographique. Pour autant, en Loire-Atlantique et en Vendée, les gains de population sont encore parmi les plus importants des départements français.

La Loire-Atlantique et la Vendée font partie des départements français qui attirent le plus de nouvelles populations : la Vendée est au 3^e rang national pour la valeur de son solde migratoire et la Loire-Atlantique, 9^e.



Le choix des périodes d'évolution de la population

« La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2015?2021) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont ainsi fondées sur une période de six ans pour la plus récente (2015?2021) et une période de cinq ans (2010?2015) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. »

Source : Insee

solutions & co
L'agence de développement économique des Pays de la Loire

L'agence de développement économique de la Région des Pays de la Loire
7 Rue du Général de Bollardière 44200 Nantes
paysdelaloire-eco.fr

Région
**PAYS
DE LA
LOIRE**